



Le Bois International | L'officiel du bois Scierie, exploitation forestière | N° 27 - 972

Samedis 21 et 28 juillet 2018 - 89^e année

La prochaine édition du Bois International paraîtra le 18 août

Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Bordeaux /

3^{es} Assises nationales du douglas : un panorama complet des évolutions p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 7

L'actualité en régions p. 8

Grand-Est / Lutz veut démocratiser la Mob

Auvergne-Rhône-Alpes /

Un hôtel entièrement en bois

3.000 participants à la Fête de la forêt dans le massif du Pilat

Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse /

Plus de 100 participants aux 1^{res} Rencontres de la filière forêt-bois

Gros plan

Auvergne-Rhône-Alpes /

Fibois AuRA : le réseau des interpros en ordre de marche p. 10

Comprendre

Exposition

Vosges / Fête du bois du Haut-du-Tôt : franc succès de la deuxième édition . . . p. 11

S'équiper

Le Rendez-Vous de la Méca N° 94

Combinés pour diamètres de 30 à 40 cm p. 15

Essais /

Durabilité d'un combiné à scie circulaire après sept années de fonctionnement p. 16

Un coupeur-fendeur à scie circulaire pour des bois jusqu'à 40 cm de diamètre . . p. 20

Vitesse d'exécution d'un petit combiné pour fendre jusqu'à 30 cm de diamètre . p. 23

Inventaire /

D'autres marques de combinés pour fendre des diamètres de 30 à 40 cm p. 26

Matériels et techniques

Île de la Réunion /

Un chantier par câble-mât achemine skidder et cryptomerias p. 28

Gérer

Le Journal des annonces du bois p. 31

Renseignements commerciaux p. 39

04 SEP. 2018



Franc-parler

Ma forêt est-elle bien assurée ?

Début juillet, le gouvernement a abondamment communiqué sur la prévention des feux de forêt. Il faut dire que l'été 2017 a laissé derrière lui une forte odeur de cendre : 24.000 ha détruits essentiellement dans le Sud de la France, bien au-dessus de la moyenne de 10.000 ha enregistrée lors des dix dernières années.

Chaque été, cette triste actualité met à la Une les pompiers et les populations menacées, plus rarement les propriétaires. C'est comme si la forêt n'appartenait à personne. Et pourtant, le préjudice est lourd. Sans compter le traumatisme psychologique, une forêt parcourue par un incendie est considérée comme détruite à 100%. A la différence des chablis de tempête exploitables en bois d'œuvre, les arbres carbonisés sont juste bons à fournir... de la plaquette forestière, comme ce fut le cas l'été dernier dans le Var.

Les propriétaires ont certes la possibilité de prendre une assurance mais cette garantie est loin de faire l'unanimité, car elle coûte cher. 600.000 ha, dont 300.000 en Nouvelle-Aquitaine, bénéficient aujourd'hui d'une assurance contre l'incendie et/ou la tempête, soit seulement 6% des surfaces privées en France. C'est peu, mais les chiffres progressent. Non seulement le dérèglement climatique inquiète, mais l'État, qui a supporté les conséquences financières de Klaus dans les Landes, a prévenu les forestiers : il ne faudra plus demain compter sur lui pour réparer les dégâts du vent. Les éventuelles aides à la reconstitution seront réservées aux forêts assurées.

La couverture de base, qui garantit la reconstitution des peuplements, devrait donc attirer plus de propriétaires. Les principaux assureurs font des efforts pour proposer des prix acceptables entre 4 et 12 €/ha et l'État a maintenu jusqu'en 2020 les avantages fiscaux liés à la souscription d'une assurance tempête.